

L'Echo du Bourbach !

La Gazette de la commune



Hiver 2013

Sommaire

Hiver 2013

- la Une _____ la montagne
2 _____ le sommaire
3 _____ le mot du maire
4 à 9 _____ le conseil municipal
10 à 11 _____ le conseil municipal des enfants
12 à 15 _____ les voeux du maire
16 à 24 _____ la vie locale
27 à 29 _____ la mémoire de Bourbach
30 à 35 _____ les infos pratiques
la Der _____ le cabaret

Mairie de Bourbach-le-Haut

8 Route Joffre 68290 Bourbach-le-Haut
Tél : 03.89.82.41.26 Fax : 03.89.82.49.75
mairie.bourbach.le.haut@orange.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi de 16h à 18h30
Mardi de 8h à 10h
Jeudi de 17h à 19h
Vendredi de 8h à 10h

Permanences des élus :

M. Joël Mansuy,
Maire : lundi de 16h à 18h.
M. Jean-Lou Fischer,
1er Adjoint : jeudi de 17h à 18h.
M. Denis Perrez,
2ème Adjoint : vendredi de 9h à 10h.
Mme Stéphanie Grosdeman
3ème Adjointe : sur rendez-vous

Adresses sur le net :

le site officiel de la commune :

www.bourbach-le-haut.fr

l'actualité de la vie locale :

bourbachlehaut.canalblog.com

histoires et traditions de Serge Lerch :

blhhisto.canalblog.com

le Pays Thur-Doller :

www.pays-thur-doller.fr

l'école de Bourbach-le-Haut :

ecoleblh.canalblog.com

la revue de presse de Jean-Marie Renoir :

jmrenoir.canalblog.com

Ont participé à l'élaboration de ce bulletin :

Béatrice Kaufmann, Joël Mansuy, Serge Lerch,
Denis Perrez, Bernadette Walter Azouz,
Frédéric Stenger, Audrey Nowazyk, Dan Thuy Vo

la fusion des deux communautés de communes



4



le Conseil municipal des enfants

Les voeux à la population



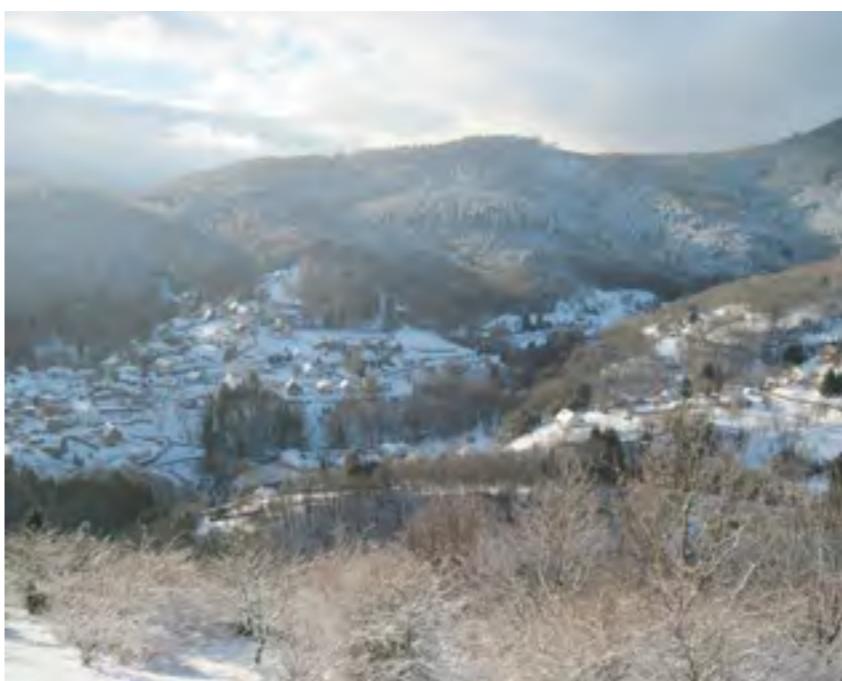
La Ruche qui dit Oui !



Chères Bourbachoises, chers Bourbachois,

COMMENT NE PAS ÉVOQUER CET HIVER QUI A DOTÉ NOTRE VILLAGE DE SA PLUS BELLE PARURE AU GRAND BONHEUR DES ENFANTS ?

La neige était au rendez-vous et, à ce sujet, je veux remercier tout particulièrement Bernard Lerch, notre « Saint-Bernard », qui assure notre confort et notre sécurité sur les routes et cela avant le lever du jour et sept jours sur sept.



Un coin de paradis encore plus ouvert et attractif

L'ANNÉE 2013 VERRA SE POURSUIVRE LES PROJETS DÉJÀ ENGAGÉS EN 2012. A SAVOIR :

Suite et fin du chantier de réseau de gîtes d'étapes en montagne à la ferme-auberge des Buissonnets. L'ouverture étant prévue fin mai avec les nouveaux fermiers.

La construction du chalet au verger communal est prévue au printemps, dès la validation de notre plan local d'urbanisme.

Pourquoi un chalet ? Pour permettre des rencontres de travail autour du verger pour petits et grands. L'indépendance alimentaire, la biodiversité, le sol, les insectes, l'importance de l'abeille et la pollinisation, l'extraction du miel. Travail sur les arbres fruitiers, taille, récolte, jus de fruit et beaucoup d'autres thèmes à aborder liés à l'environnement, les énergies renouvelables, éoliennes, photovoltaïques, mini-

Le mot du maire

conférences... Ou alors tout simplement des journées Bourbachoises autour d'un barbecue. Un peu plus tard, mise en place de petits jardins expérimentaux sur une idée de notre adjoint en charge du projet Denis Perrez.

TOUT CELA M'AMÈNE À UN AUTRE PROJET PROPOSÉ PAR LA FAMILLE COLOM NOUVELLEMENT INSTALLÉE AU VILLAGE, « LA RUCHE QUI DIT OUI », un circuit alimentaire, une opportunité pour notre communauté et une parade à la malbouffe, à la grande distribution et, osons le dire, à toute cette mafia qui pour se remplir les poches nous ferait avaler n'importe quoi.

Nous travaillons également à l'embellissement de la place de notre village et dans ce but déplacerons les camping-cars vers le site de l'ancienne décharge qui va être aménagé.

L'étude sur le réseau de chaleur et la chaufferie bois verra le jour cette année.

2013 C'EST AUSSI L'ANNÉE DE LA FUSION DES DEUX INTERCOMMUNALITÉS DE THANN ET CERNAY, UNE RÉUSSITE.

Avant le 31 mars, nous devrons nous prononcer sur les rythmes scolaires. Une réforme qui perturbe à la fois les enseignants et la commune. Très peu de résultats positifs, mais surtout une grande désorganisation de tout notre système qui fonctionnait parfaitement. A suivre !

Le 7 avril, nous devrons nous prononcer sur le Conseil unique d'Alsace par référendum. Pour plus d'efficacité par une centralisation des pouvoirs décisionnaires, notre région devrait s'en trouver renforcée.

Pour cette année, je vous souhaite beaucoup de réussite dans vos projets et surtout une bonne santé.

Bonne lecture de notre gazette et à bientôt.

Le maire
Joël Mansuy

B r è v e s de Conseil Municipal

Séance du 21 novembre 2012

Création par fusion de la nouvelle Communauté de communes de Thann - Cernay : projet relatif au périmètre et aux statuts.

Le maire rappelle l'état d'avancement de la démarche de création de la future Communauté de communes de Thann - Cernay par fusion des actuelles communautés de Cernay et environs et du Pays de Thann.

Les réunions de bureaux régulières ont conduit à traiter les thèmes essentiels (projet, statuts, fiscalité ...). Les ateliers, réunis cet été, ont exploré les principaux domaines de compétences. La réunion de l'ensemble des conseillers municipaux en date du 15 octobre courant a permis une première présentation aux élus municipaux des 17 communes. Une séance de commissions réunies s'est tenue en présence des présidents Michel Sordi et Jean-Pierre Baeumler.

En parallèle, le préfet du Haut-Rhin a adressé en date du 24 septembre courant aux deux communautés et à l'ensemble des communes l'arrêté de projet de périmètre en les invitant à délibérer sur la question dans un délai de trois mois soit au plus tard d'ici le 26 décembre 2012.

Le document, dénommé «projet communautaire», a été présenté et validé par les bureaux des deux intercommunalités : il motive la fusion et ouvre des perspectives pour les années à venir.

Il synthétise les orientations que la nouvelle communauté de communes envisage dans les domaines du développement économique et touristique, de l'aménagement, de l'environnement, ainsi que des services à la population et aux communes. Ce projet, qu'il appartiendra aux élus de la future communauté de communes de mettre en œuvre, résulte du travail approfondi mené depuis plusieurs mois par de nombreux élus des communes de notre territoire.

Le nouvel ensemble intercommunal qui résultera de la fusion sera plus fort et plus cohérent pour renforcer l'attractivité de notre territoire, favoriser un développement économique créateur d'emplois et de richesses, conforter le rôle et l'action des communes, petites ou grandes, et développer les services rendus aux communes et à leurs habitants.

Le projet de statuts découle, quant à lui, en l'état actuel de sa rédaction, de l'amalgame des compétences des deux actuels EPCI (établissement public de coopération intercommunale). La nouvelle intercommunalité serait dénommée Communauté de communes de Thann-Cernay et son siège serait fixé à Cernay.

Le conseil municipal est appelé à délibérer d'ici le 26 décembre 2012 pour approuver le périmètre proposé par le préfet et le projet de statuts annexé.

Décision à prendre

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012 - 268 - 0003 du 24 septembre 2012 portant projet de périmètre de fusion de la Communauté de communes de Cernay et environs et de la Communauté de communes du Pays de Thann.

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur les éléments suivants :

- le projet de périmètre établi comme suit :

La Communauté de communes de Cernay et environs composée des communes de : Cernay, Steinbach, Uffholtz, Wattwiller, la Communauté de communes du Pays de Thann composée des communes de : Aspach-le-Bas, Aspach-le-Haut, Bitschwiller-lès-Thann, Bourbach-le-Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach, Michelbach, Rammersmatt, Roderen, Schweighouse-Thann, Thann, Vieux-Thann, Willer-sur-Thur,

- le projet de statuts.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le périmètre proposé par le préfet ainsi que le projet de statuts annexé.

Le mode de représentation transitoire des communes jusqu'aux élections municipales.

Le maire expose que la future Communauté de communes Thann-Cernay issue de la fusion de la Communauté de communes de Cernay et environs et de la Communauté de communes du Pays de Thann sera administrée par un conseil communautaire composé de délégués des 17 communes membres.

Les communes sont appelées à se prononcer sur la composition du conseil communautaire et les règles de répartition entre les communes membres, ce mode de répartition étant transitoire jusqu'au prochain renouvellement municipal.

Afin de garantir, jusqu'au terme du mandat municipal en cours, une bonne continuité des assemblées issues des deux communautés de communes fusionnant, il est proposé la répartition des sièges suivante :

- chaque commune se voit attribuer trois délégués quelle que soit l'importance de sa population,
- pour les communes comptant plus de 1 000 habitants, une attribution complémentaire leur est faite à raison d'un délégué supplémentaire par tranche de 1 000 habitants complète.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
- vu l'article 83 de la loi 2010-1563 du 16 décembre 2010, modifié par l'article 5 de la loi 2012-281 du 29 février 2012,

- vu l'article L.5214-7 du Code Général des Collectivités Territoriales définissant les règles de composition et de répartition des sièges,

approuve à l'unanimité, les règles transitoires de composition du conseil communautaire et de répartition des sièges de la Communauté de communes Thann-Cernay qui s'établissent ainsi :

- trois délégués par commune quelle que soit l'importance de sa population,
- un délégué supplémentaire par tranche de 1 000 habitants complète pour les communes comptant plus de 1 000 habitants.



Pays de Thann



Communauté de Communes
de Cernay et Environs

Cette répartition conduit à un conseil communautaire composé de la manière suivante :

COMMUNE	NOMBRE D'HABITANTS RETENU	NOMBRE DE BASE DES DELEGUES	NOMBRE DE DELEGUES SUPPLEMENTAIRES SELON LA TAILLE	NOMBRE TOTAL DE DELEGUES
ASPACH-le-BAS	1 385	3	1	4
ASPACH-le-HAUT	1 506	3	1	4
BITSCHWILLER-les-THANN	2 125	3	2	5
BOURBACH-le-BAS	629	3		3
BOURBACH-le-HAUT	431	3		3
CERNAY	11 539	3	11	14
LEIMBACH	855	3		3
MICHELBACH	358	3		3
RAMMERSMATT	232	3		3
RODEREN	902	3		3
SCHWEIGHOUSE/THANN	735	3		3
STEINBACH	1 311	3	1	4
THANN	8 151	3	8	11
UFFHOLTZ	1 610	3	1	4
VIEUX-THANN	3 009	3	3	6
WATTWILLER	1 773	3	1	4
WILLER-sur-THUR	1 929	3	1	4
	51	30		81

Approbation du budget et du plan de financement

Le maire informe l'assemblée que lors de la réunion du comité Leader du 16 octobre dernier, la commune a été retenue pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 28 723,19 €.

Le montant prévisionnel des dépenses s'élève à 65 280,00 € H.T. comportant la construction d'un chalet pour 37 280 € H.T ainsi que des panneaux pédagogiques et du matériel pour l'extraction de miel et une presse à jus pour 28 000,00 € H.T.



Ferme Auberge des Buissonnets

Bail commercial, partie agricole, TVA

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une réunion a eu lieu avec les représentants de la trésorerie, des services fiscaux ainsi que du Pays Thur-Doller dans le but de réunir l'ensemble des éléments nécessaires pour les changements concernant l'exploitation de la ferme-auberge.

Actuellement, la commune loue l'ensemble des biens communaux (prés et bâtiments) à un locataire qui n'est autre que le maire sous la forme d'un bail agricole. L'équipe municipale propose à l'occasion de cette restructuration et dans la perspective d'un changement de locataire :

- de rédiger deux baux ;
 - a. un pour la partie commerciale (restauration et hôtellerie)
 - b. un pour la partie exploitation agricole
- d'assujettir la partie commerciale à la TVA et dans un second temps la partie agricole ;
- de demander l'assujettissement à la TVA aux services fiscaux sous forme de déclaration trimestrielle au titre de l'activité commerciale ;
- de créer un budget annexe et de prévoir le remboursement des sommes déjà engagées dans le budget principal concernant les travaux de restructuration ;
- d'autoriser l'adjoint au maire à signer l'ensemble des documents y afférent et d'effectuer les démarches auprès du service d'impôts des entreprises de Thann ;

Après différents échanges, le conseil municipal accepte lesdites décisions.

Compte-rendu du réseau de gîtes de montagne

Lors de la dernière réunion de chantier, il a été évoqué un retard de deux semaines pour les travaux de gros œuvre de la partie extension.

L'entreprise de gros œuvre a également adressé un projet d'avenant concernant des travaux supplémentaires de terrassement, brise-roche, évacuation des terres, dalle pour la citerne de gaz pour un montant total de 6 410,56 € TTC.

Enfin, pour le lot « menuiseries extérieures bois », un avenant portant sur du vitrage feuilleté pour un montant de 318,14 € TTC a également été remis.

Le conseil municipal souhaite pour l'instant ne pas donner suite et attend des informations complémentaires de la part de l'architecte.

D'autre part, le diagnostic amiante avant travaux pour la partie auberge s'est révélé négatif.

L'adjoint Denis Perrez présente les résultats de la consultation pour le lot « chape carrelage faïence ». Le marché est attribué à la société Multi-murs de Colmar pour un montant de 14 352,00 € TTC.

Il précise toutefois que malgré une seconde consultation, le nombre d'entreprises ayant posé leur candidature n'a pas évolué par rapport à la première consultation et que les prix n'ont guère bougé.

ECOLE : Subvention Classe Verte

Lors du dernier conseil de classe, il a été décidé d'organiser une classe verte au mois de juin 2013. Les élèves de primaire, sous la direction de Christophe Adam, bénéficieront d'un séjour de cinq nuitées.

Quant aux élèves de l'école maternelle, le séjour sera réduit pour eux à deux nuitées.

Afin de baisser les coûts restant à la charge des parents, il est prévu des actions tels que petit-déjeuner montagnard, vente de manalas ...

La commune a également été sollicitée dans le cadre d'une demande de subvention exceptionnelle.

Le maire rappelle que jusqu'à présent la commune avait participé financièrement à chaque séjour (classe verte, séjour à Paris).

Après échanges, le conseil municipal décide de verser à ce titre une subvention d'un montant de 2 500,00 €.

Communications.

Règlement du foyer rural et de la salle de sports

Monsieur le maire propose de revoir le projet du règlement du foyer rural et de la salle de sports. Des modifications ont été apportées à l'esquisse initiale et après différents échanges le conseil municipal valide lesdits règlements.

Les ateliers communaux sont actuellement sans chauffage en raison de la vétusté du poêle à mazout. Jean-Lou Fischer, premier adjoint, présente une offre de prix comportant un chauffage mieux adapté à air pulsé au prix de 3500 € TTC. Avec ce système, il sera également possible de chauffer les locaux des sapeurs-pompiers mitoyens aux ateliers communaux. Pour ce faire, il sera nécessaire de prévoir la création d'une ouverture dans le mur afin d'y mettre un conduit. Compte-tenu que ce type de chauffage fonctionne au fioul, il sera nécessaire de prévoir le remplacement de la citerne actuelle. Considérant l'urgence, le conseil municipal donne son accord pour l'acquisition de ce matériel.

Bâtiments communaux

Jean-Lou Fischer, premier adjoint, rappelle à l'assemblée qu'une étude a été organisée par le Pays Thur Doller dans le cadre de la réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments communaux. Pour ce faire, une isolation des combles de l'église ainsi que de la mairie-école aura lieu au courant du printemps.

La société Madisolation propose en partenariat avec la société Total raffinage une opération gratuite pour les collectivités. La pose de laine de verre sera faite sur une épaisseur de 230 mm et par soufflage. Les travaux préparatoires resteront à la charge de la commune et seront exécutés par les ouvriers communaux. Il est nécessaire de prévoir une journée de travail pour les deux bâtiments. Après échange, le conseil municipal accepte ce contrat sous forme d'opération blanche.

Séance du 20 décembre 2012

Foyer rural – François Nussbaum

Afin de rendre hommage à François Nussbaum, ancien maire, l'assemblée souhaite d'un commun accord que le foyer rural porte son nom. Une esquisse de plaque sera sollicitée auprès d'un graphiste.

Désignation des représentants à la Communauté de communes de Thann-Cernay.

Le maire propose de désigner les conseillers communautaires de la nouvelle Communauté de communes de Thann-Cernay.

Il suggère une reconduction des trois délégués, Denis Perrez, deuxième adjoint, ne souhaite plus mener cette mission.

De ce fait, Stéphanie Grosdemange, troisième adjointe, accepte cette fonction jusqu'aux prochaines élections municipales en mars 2014.



la gazette de la commune



De gauche à droite :
Joël Mansuy, Stéphanie Grosdemange et
Jean-Lou Fischer, les trois délégués communautaires bourbachois lors de l'installation de la nouvelle Communauté de communes de Thann-Cernay à Cernay le 17 janvier.

Les membres du bureau de la nouvelle intercommunalité au sein duquel siégera Joël Mansuy (quatrième en partant de la gauche) en qualité de vice-président chargé du tourisme.

Les nouveaux délégués communautaires

A la faveur de la fusion des communautés de communes du Pays de Thann et de Cernay et environs en une seule et unique Communauté de communes de Thann-Cernay officiellement créée le 1er janvier 2013, le conseil municipal a été amené à désigner ses nouveaux délégués communautaires.

Au nombre de trois, ils siégeront au sein de la nouvelle intercommunalité jusqu'au renouvellement des équipes lors des prochaines élections municipales programmées en 2014. Les nouveaux conseillers communautaires pour la commune de Bourbach-le-Haut sont : Joël Mansuy (maire), Jean-Lou Fischer (premier adjoint) et Stéphanie Grosdemange (troisième adjointe).

Cette dernière remplace à ce poste Denis Perrez (deuxième adjoint) qui n'a pas souhaité être reconduit dans ses fonctions.

Outre leur participation aux innombrables cérémonies des vœux à la population qui traditionnellement rythment le début de l'année civile, les trois nouveaux délégués bourbachois ont rapidement été mis à contribution lors de la séance d'installation de la nouvelle assemblée intercommunale qui s'est tenue à l'Espace Grün de Cernay jeudi 17 janvier.

A cette occasion, ils ont désigné le président de la Communauté de communes de Thann-Cernay, en l'occurrence Jean-Pierre Baeumler, maire de Thann et président de l'ex-Communauté de communes du Pays de Thann.

Ils ont également désigné les autres membres du bureau de cette nouvelle collectivité. Joël Mansuy a par ailleurs été élu vice-président en charge du tourisme.

Conseil Municipal des enfants

Compte-rendu de réunion

du 6 février 2013

Ordre du jour :

- Tour de table lors duquel chaque conseiller expose ses idées et projets.
- Mise en place des commissions en fonction des premières actions et projets retenus.
- Préparation de la sortie à Thann pour assister à la réunion plénière du CME de Thann qui aura lieu le 06/02 à 16h00.

Personnes présentes :

- Les sept élus au conseil municipal des enfants suite aux élections du 18 janvier 2013.

Jonas ADAM
Louna EBERHARDT
Cyprien FISCHER
Lucas FROMMWEILER
Emma RODRIGUES
Evan SIMON
Lauriane SIMON

Joël MANSUY (maire)
Stéphanie GROSDEMANGE
(troisième adjointe chargée du CME)

La séance est ouverte à 11 h par le maire.

Il félicite les 7 élus au CME et leur souhaite bonne chance dans leurs futures missions.

Nouveau !

La commune souhaite expérimenter une formule d'accueil de loisirs sans hébergement les 25 et 26 avril 2013.

Une information détaillée parviendra ultérieurement aux familles.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser dès maintenant à Stéphanie Grosdemange au :
03 69 65 79 32.



1 Idées et propositions des jeunes élus :

TOUR DE TABLE LORS DUQUEL CHAQUE ÉLU EX-
PRIME TOUR À TOUR SES IDÉES ET PROJETS :

Cyprien souhaite la rénovation de l'abribus (ou alors le remplacer par un nouvel abribus) ainsi que la réparation du grillage au plateau sportif, la mise en place d'une barrière plus solide derrière la maternelle et la rénovation du chemin qui descend de l'église au foyer rural.

Lucas évoque l'idée d'installer un miroir dans le tournant entre la rue du Gruth et la rue Saint-Michel et d'enlever le gros clou (ou piquet) à l'entrée du plateau sportif.

Louna propose de mettre un grillage ou une barrière en bois entre le parc et l'ancienne décharge.

Lauriane parle du chemin qui descend de la rue du Felsenberg et indique qu'il est très pentu et dangereux.

Evan souhaite remplacer la poubelle (située dans le parc) car il trouve qu'elle est trop large et par conséquent des renards ou des chiens ont accès aux sacs poubelles qui y sont déposés. Il propose que le CME organise à nouveau une fête d'Halloween et de refaire un marché aux puces.

Jonas souhaite installer des panneaux pédagogiques concernant la biodiversité (au verger et à d'autres endroits). A ce sujet, le maire propose que le CME s'implique dans le projet du chalet pédagogique qui sera implanté au verger communal ; tous les membres du CME adhèrent à cette idée.

Jonas émet également l'idée de mettre en place une communauté de communes des enfants. Il propose aussi que le conseil municipal des enfants affiche près de l'école différentes informations à l'attention des enfants du village (par exemple des propositions de sortie «entre enfants» pour faire de la luge, du foot ...).

Emma et Jonas souhaiteraient la mise en place d'une entraide et d'un échange entre les enfants du village et les aînés. Le maire propose de prendre contact avec l'association Les cimes argentées qui rassemble les aînés du village.

Emma aimeraient également la remise en place d'un atelier poterie pour les enfants à voir avec l'AACT et que le CME organise des ateliers « cuisine » (qui pourraient se faire à tour de rôle chez les membres du CME avec l'accord de leurs parents). Ces ateliers seraient ouverts à tous les enfants, mais évidemment pas à tous en même temps... Par groupe de six par exemple.

2 Mise en place des commissions :

APRÈS CE TOUR DE TABLE VOICI LA LISTE DES COMMISSIONS EN FONCTION DES PREMIERS PROJETS RETENUS.

- La commission abribus qui a pour mission de réfléchir à la rénovation ou au remplacement de l'abribus .

Les membres sont :
Jonas ADAM
Louna EBERHARDT
Cyprien FISCHER
Emma RODRIGUES
Evan SIMON
Lauriane SIMON

Animateur : Jean-Lou FISCHER

- La commission chalet pédagogique
Tous les membres du CME souhaitent participer à cette commission.
Animateur : Joël MANSUY

- La commission fête d'Halloween réunit également tous les membres du CME.
Animatrice : Stéphanie GROSDEMANGE.

Divers :

- Evan et le maire s'occuperont de trouver une solution concernant la poubelle située au Parc.
- Emma, Cyprien et la troisième adjointe se chargeront de trouver « une remplaçante » à la nappe « très fatiguée » qui se trouve sur la table de la salle du conseil.

3 Préparation de la sortie à Thann

POUR ASSISTER À LA RÉUNION PLÉNIÈRE DU CME DE THANN QUI AURA LIEU LE 6 FÉVRIER À 16H.

La sortie est annulée en raison de la météo. Les membres du CME assisteront à la prochaine réunion plénière du CME de Thann qui aura lieu au mois de juin.

Les animateurs prendront contact avec les enfants pour leur indiquer les dates et horaires des réunions de commissions.

La prochaine réunion plénière est fixée au mercredi 27 mars de 11 h à 12 h 30.

La séance est levée à 12h30.



Des voeux

pour la nouvelle année

Des vœux à la population particulièrement denses

La traditionnelle cérémonie des vœux à la population se déroulait samedi 19 janvier au foyer rural.

Le maire Joël Mansuy ainsi que les membres du conseil municipal ont eu le plaisir d'accueillir à cette occasion de très nombreux villageois mais aussi des personnalités extérieures au village au premier desquelles les conseillers généraux de Masevaux et de Thann, Laurent Lerch et Michel Habib, le président de la nouvelle Communauté de communes de Thann-Cernay et maire de Thann Jean-Pierre Baeumler, les maires de Rammersmatt (Jean-Marie Bohly), d'Aspach-le-Haut (François Horny), de Sentheim (Bernard Hirth) et de Goldbach-Altenbach (Claudine Girard).



Le maire lors de son allocution : enthousiasme et confiance pour l'avenir.

Au cours de son allocution, le maire a tenu à remercier les membres du conseil municipal, le personnel communal, notamment Bernard Lerch, particulièrement sollicité en ces temps hivernaux aux commandes du chasse-neige, mais également les enseignants de la commune ainsi que le corps des sapeurs-pompiers.

Dans ses remerciements, Joël Mansuy n'a pas manqué de citer les bénévoles engagés au sein des différentes associations dans l'animation du village ainsi que ceux qui relaient ces temps forts de la vie communale à travers le site internet, le blog et le bulletin.

Il a tenu, malgré un contexte économique constraint à l'échelle nationale, à dire sa foi en l'avenir et a invité l'auditoire à faire preuve d'enthousiasme et de confiance en l'avenir.

Après avoir retracé les réalisations, chantiers, dossiers et autres projets aboutis ou lancés au fil de l'année écoulée, le maire a jeté un regard vers l'avant, évoquant tour à tour la prochaine mise en service du réseau de gîtes d'étapes en montagne à l'échelle du Pays Thur-Doller auquel la commune participe au titre de la ferme-auberge des Buissonnets, la création de la nouvelle Communauté de communes de Thann-Cernay au sein de laquelle siège désormais la commune en sa qualité d'ex-commune membre de l'ancienne Communauté de communes du Pays de Thann, la poursuite des études en vue d'une modification du réseau de chaleur communale par le recours à l'énergie bois.

Joël Mansuy a enfin abordé le projet de Conseil unique d'Alsace, « véritable opportunité d'unité et d'efficacité dans l'intérêt de notre région », a-t-il affirmé, dont l'avenir sera scellé le 7 avril prochain à la faveur d'un référendum à l'échelle régionale.

Puis ce fut à Stéphanie Grosdemange de prendre la parole. La troisième adjointe a tenu à mettre à l'honneur les enseignants du village. Isabelle Zalguene tout d'abord, en poste à l'école depuis 1995 où elle s'occupe des enfants de la maternelle petite section au cours préparatoire.

« Epaulée par deux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, Mmes Argentieri et Hartmann, elle effectue sa mission avec douceur et patience », a déclaré l'adjointe. Cette dernière a ensuite rendu hommage à Christophe Adam, directeur de l'école depuis 2005 en charge des autres classes de l'établissement. « Ce qui est frappant lorsqu'on rentre dans sa classe est de sentir le respect mutuel entre ses élèves et lui », a ajouté Stéphanie Grosdemange.

Dans la foulée, celle-ci a également présenté les membres du nouveau conseil municipal des enfants installé la veille de cette cérémonie des vœux : **« Le conseil municipal des enfants permet à ses membres d'être acteurs de la vie locale, de faire valoir leurs idées et de réaliser des projets »**, a rappelé Stéphanie Grosdemange.

Marché aux puces, soirée Halloween, bourse aux livres, sortie « accro branche », don à l'association Les Petits Princes... auront constitué les principales réalisations de l'équipe en place au cours des deux années de mandature et composé de Betty, d'Emma, d'Arsène, de Corentin, de Jordan, de Cyprien et d'Evan.

Le nouveau conseil municipal des enfants en compagnie, de droite à gauche, de Stéphanie Grosdemange, Joël Mansuy, Isabelle Zalguene et Christophe Adam.



La remise de l'écharpe tricolore à Evan Simon.

C'est ce dernier, élu maire la veille, qui a eu l'honneur de présenter les membres de ce nouveau conseil municipal des enfants. La nouvelle équipe se compose désormais de Jonas Adam (adjoint), de Louna Eberhardt, Laurianne Simon, Emma Rodriguez, Cyprien Fischer et Lucas Frommeiller (conseillers municipaux). Joël Mansuy a ensuite ceint son jeune homologue de l'écharpe tricolore.

L'hommage de Jean-Lou Fischer à Joël et Claire Mansuy

Juste avant cette présentation, le maire a eu la surprise d'être mis à l'honneur par le premier adjoint qui, au nom du conseil municipal, a tenu à le remercier pour toutes ces années d'implication et d'investissement à la tête de la ferme-auberge des Buissonnets.

«Depuis ton arrivée en 1980, tu t'es investi entièrement pour rendre ce lieu convivial et chaleureux et permettre avec cet outil un développement touristique important pour le village », a-t-il rappelé.

A cet hommage, Jean-Lou Fischer a associé Claire, l'épouse de Joël Mansuy, « qui a également contribué à cette entreprise », avant de lui offrir un superbe bouquet.

La remise des clés du nouveau véhicule de première intervention par Jean-Lou Fischer à Bruno Casset.

Conservant la parole, le premier adjoint a symboliquement remis les clés du nouveau véhicule de première intervention – livré l'après-midi même - au chef du corps local Bruno Casset.

Ce dernier a chaleureusement remercié la commune pour ce très important investissement en faveur du service à la population et souligné l'indéfectible soutien, l'écoute permanente de la part du conseil municipal en faveur du centre de première intervention.

La parole fut ensuite cédée aux invités Jean-Pierre Baeumler, Michel Habib et Laurent Lerch.



la gazette de la commune

A ACT

Les activités de l'association d'animation culturelle et touristique pour le Nouvel An



La crémation des sapins de Noël

Les époux Colom ont présenté leur projet « La ruche qui dit oui ».

Enfin, le maire a repris la parole pour la céder à un jeune couple installé récemment dans le village.

Les époux Colom font en effet partie de la vingtaine de nouveaux habitants arrivés à Bourbach-le-Haut au cours de l'année écoulée.

Le couple en a profité pour présenter « La ruche qui dit oui », un projet de réseau de producteurs locaux permettant d'acheter des produits frais et du cru grâce à un dépôt installé dans le village.

Voir en pages 16-17

LA RUCHE QUI DIT OUI !
Une initiative à découvrir
Un nouveau service
pour les habitants
de Bourbach-le-Haut



UNE RUCHE PAS COMME LES AUTRES

Installés à peine depuis décembre, Maeva et Olivier Colom ont déjà entrepris de proposer un service inédit dans le village : une ruche !

Pas d'abeilles dans cette histoire mais un dépôt grâce auquel les habitants pourront se fournir en produits locaux. Maeva et Olivier Colom sont attentifs à leur hygiène de vie.

Pour eux, manger sain est un comportement qui s'est imposé naturellement dans leur quotidien. Alors, au moment de se poser au pied du Hunsrück, constatant l'absence de services de proximité en la matière, ils ont tout simplement décider de le créer.

«C'est par hasard que j'ai découvert le concept de la ruche, explique Maeva, en ville, l'offre certes existait mais il fallait toujours jongler avec les horaires de travail et être prêts à payer le prix.

La ruche, contrairement à l'AMAP (association de maintien de l'agriculture paysanne), fonctionne selon un système beaucoup plus flexible.

Dans une AMAP, vous cherchez votre panier chaque semaine, le contenu et les quantités sont imposés. **Avec la ruche, vous choisissez les produits et la quantité.**» Le principe est très simple.

A partir d'un site internet, le consommateur, une fois inscrit, accède au profil des producteurs, à leurs produits. De là, ils passent commande et règlent directement par carte bancaire.

Il ne leur restera plus ensuite qu'à récupérer leur panier lors d'un rendez-vous hebdomadaire : «Nous avons opté pour le mardi,

précise Maeva, les consommateurs pourront passer commande du mercredi au dimanche. Le lundi, les producteurs effectueront la livraison. Charge à nous ensuite de préparer les paniers. **Il n'y a pas de frais d'inscription, aucune obligation de commander chaque semaine.**

La commune nous soutient en mettant à disposition un local au foyer rural pour stocker et distribuer les paniers.

A partir d'une quarantaine de membres, nous pourrons commencer la distribution.» D'ici mars selon elle. Viandes, fromages, laitages, fruits et légumes, bière, vin, poissons, pain, confitures...



«L'idée est de pouvoir remplir son frigo avec un maximum de produits locaux issus d'exploitants de proximité et à des prix attractifs dans la mesure où les intermédiaires entre producteurs et consommateurs sont supprimés», ajoute Maeva, opticienne de profession.

Pas de bénéfice pour le couple, juste une marge pour couvrir les charges et un pourcentage reversé au réseau «La ruche qui dit oui» qui héberge sur son site les nouvelles antennes qui se créent .

aux libérateurs



Au monument des bataillons de choc

Les enfants ont chanté La Marseillaise.



Les libérateurs en compagnie du maire.

Une gerbe a été déposée au pied du monument.

Samedi 24 novembre dans l'après-midi, le conseil municipal, les sapeurs-pompiers, les anciens combattants et les enfants ont rendu hommage aux libérateurs du village de retour sur le terrain de leurs exploits.

Les années passent mais les liens entre les habitants du village et leurs libérateurs restent toujours aussi forts.

Dernière illustration de l'attachement des Bourbachois envers les combattants qui ont risqué leur vie pour libérer le village, la commémoration des combats livrés à la fin du mois de novembre 1944 sur les hauteurs du village.

Cette cérémonie s'est déroulée au monument des bataillons de choc au col du Hundsruck en présence d'une délégation de libérateurs.

À leurs côtés se trouvaient également des enseignants et des élèves du Lycée Janson de Sailly à Paris. En effet, nombreux ont été à l'époque les lycéens issus de cet établissement à avoir menti sur leur âge pour pouvoir s'engager dans les forces françaises libres.

Ce sont ces mêmes adolescents qui, avec d'autres, ont libéré des années plus tard le petit village de montagne alsacien. Ce dernier leur en a gardé une reconnaissance éternelle qui se traduit chaque année par un moment de recueillement et de souvenir au pied du monument célébrant la mémoire des hommes tombés sur les pentes du Hundsruck.

Le maire Joël Mansuy a, lors de son intervention, choisi de souligner la bravoure des libérateurs en rappelant simplement et sobrement les événements.

Avec force détails, il est revenu sur les heures ayant précédé la libération du village, citant les faits, les forces en présence et les circonstances ayant mené à la victoire.

Puis, avec deux lycéens et un libérateur, il a solennellement déposé une gerbe au pied du monument tandis que résonnait La Marseillaise entonnée par les enfants.

Le cortège a ensuite quitté ses lieux chargés d'histoire pour se rendre au monument aux morts du village pour un nouvel hommage avant de lever le verre pour célébrer une amitié qui n'est pas prête de disparaître.

Un éventail particulièrement large de créations, de produits du terroir et de pièces d'artisanat s'étalait sur les stands de la vingtaine d'exposants rassemblée les 24 et 25 novembre au foyer rural.

Cette palette de talents a offert aux visiteurs une multitude de suggestions pour remplir la hotte du Père Noël. À un mois d'ouvrir les cadeaux sous le sapin, bijoux, vêtements, pièces en céramique ou en bois tourné, décorations de Noël étaient autant de tentations.

Mais le marché de Noël a aussi fait la part belle aux produits du terroir avec notamment du miel et tous ses dérivés, de la charcuterie, du fromage...

Enfin, les habitués du marché ont été ravis d'apprendre qu'un ancien villageois, Guillaume Sourdril, de La ferme du lama gourmand, était présent avec ses sirops, ses herbes, ses tisanes ainsi que des créations textiles en laine d'alpaga.

Guillaume Sourdril était de retour au village avec ses sirops, ses tisanes et ses articles en laine d'alpaga.



L'école a également tenu son stand.

Le Noël des aînés

La fête de Noël des aînés du village a eu lieu dimanche 16 décembre au foyer rural.

Quelque 70 convives y ont pris part.

Le repas, le dernier concocté par Joël Mansuy puisque le fermier-aubergiste a pris depuis sa retraite, a été servi par les membres du conseil municipal et leurs conjoints.

Il se composait d'un potage, d'une aumônière de foie gras aux pommes flambées au calvados, d'un baec-keoffa, d'un assortiment de fromages provenant de la ferme Weiss de Bourbach-le-Bas et d'un vacherin glacé.

Comme toujours, la journée a été rythmée par les chants de Noël accompagnés à l'accordéon. En outre, comme le veut la tradition, chaque convive est reparti avec un présent offert par la commune.

Les aînés du village ont été nombreux à prendre part au repas organisé en leur honneur.



L'équipe municipale et les conjoints au service.

Joël Mansuy pour la dernière fois aux fourneaux.



Les présents offerts aux convives.

Joyeux Anniversaire aux Aînés



de plus de 70 ans

Victor DIETRICH	03 janvier	87 ans	Bernard EHLINGER	20 juillet	81 ans
Pierre WELKER	03 janvier	85 ans	Juliette LERCH	29 juillet	79 ans
Jeannette BOLL	08 janvier	80 ans	Jeanne BELTZUNG	03 août	85 ans
Madeleine NUSSBAUM	17 janvier	80 ans	Sosja KNOPF	12 août	86 ans
Marie-Rose MUESSER	21 janvier	82 ans	Alphonsine LORENTZ	13 août	78 ans
Arsène NUSSBAUM	24 janvier	79 ans	Anne-Marie SINGER	16 août	72 ans
Adeline DIETRICH	27 janvier	84 ans	Alice BRUN	31 août	76 ans
J-Jacques HAMANN	30 janvier	76 ans	Suzanne KINDBEITER	03 septembre	79 ans
M-Antoinette TEKNIA	03 février	83 ans	Berthe GARNIER	05 septembre	84 ans
Marie-Rose NUSSBAUM	10 février	70 ans	Joachim KOETZLER	14 septembre	70 ans
Véronique GIRAUD	12 février	82 ans	Christiane NUSSBAUM	27 septembre	71 ans
Albert WIESER	15 février	74 ans	Roland ROMANN	30 septembre	71 ans
Gilbert BOLL	24 février	79 ans	Thiébaut LORENTZ	06 octobre	84 ans
Christiane ELBISSEUR	08 mars	85 ans	Muriel FRANTZ	07 octobre	74 ans
Victoire GROELL	08 mars	84 ans	Marja SCHRECK	16 octobre	84 ans
Jean-Claude LERCH	08 mars	73 ans	Suzanne BUBENDORFF	20 octobre	88 ans
Alexandre KINDBEITER	08 mars	82 ans	Alain RADET	24 octobre	70 ans
Monique LERCH	08 mars	71 ans	Antoinette METHIA	25 octobre	84 ans
Denise NAUROY	15 avril	75 ans	Alain FRANTZ	06 novembre	75 ans
Jacqueline EHLINGER	24 avril	79 ans	Rosalie WELKER	08 novembre	82 ans
Romain MOEGLE	10 mai	79 ans	Danièle SAILLARD	11 novembre	74 ans
Marie-Elisabeth BERTONCINI	10 mai	71 ans	Germain GARNIER	13 novembre	82 ans
Christiane EICH	17 mai	70 ans	Alice WIESER	18 novembre	73 ans
Marthe LERCH	20 mai	77 ans	Jean BRUN	19 novembre	83 ans
Sonia LOHIER	26 mai	79 ans	Anne-Lise PETRONE	20 novembre	71 ans
Irma WINTENBERGER	04 juin	75 ans	J-Pierre NAUROY	11 décembre	76 ans
Raymond LERGENMULLER	16 juin	74 ans	Sonja SCHEERER	16 décembre	80 ans
Robert KNOPF	21 juin	89 ans	Raymond SCHEERER	23 décembre	74 ans
Jeannette MOEGLE	21 juin	78 ans	Joseph HERRO	24 décembre	82 ans
Georgette LERCH	22 juin	84 ans	Arsène NUSSBAUM	24 décembre	82 ans

Vie Locale

Cette année, deux séances de cours de taille seront programmées dans le Verger Communal du Tschaeti.

Ces formations, dispensées par des moniteurs de l'Association des Arboriculteurs de la Vallée de la Doller, auront lieu les samedi 13 avril (taille) et 29 juin (taille au vert).

La population est cordialement invitée à prendre part à ces sessions gratuites qui seront suivies du verre de l'amitié.

Rendez-vous sur le parking de l'école
à partir de 14 h.

Cours de taille

Le Carnaval de l'École

Photos : D. ZIMMERMANN



Le défilé de carnaval de l'école s'est tenu le vendredi 15 février 2013 avec petits et grands du village.

Pour la plus grande joie des enfants, les percussions du groupe de «La Crapaudière» d'Eschentzwiller, comme l'année précédente déjà, ont offert une nouvelle fois une représentation réjouissante pour leurs jeunes et fidèles spectateurs.

Un brin de folie et le plein d'énergie....

Les enfants ont animé le foyer rural par des chants, et la fanfare de Gugga Music a entraîné le public dans une belle ambiance, festive et dansante.

L'école remercie la maman de Chloé et son joyeux groupe de musiciens, ainsi que les parents qui ont préparé un grand goûter pour la fête !



KARATE

Karaté Boxe & Self Défense



LE CLUB DES ARTS MARTIAUX DE BOURBACH.

Entraînements les lundis de 19h à 20h30 au foyer rural
Adultes et jeunes à partir de 12 ans : Karaté Boxe et Self-Défense

Entraînements les mercredis de 18h à 19h pour les enfants à la salle polyvalente de Guewenheim de 19h à 20h30 pour les adultes

Le club se compose d'une cinquantaine de membres (55 pour être précis). Il est affilié à la F.F.K.D.A.

Les derniers résultats de nos jeunes en compétition :

Championnat du Haut-Rhin Combats en décembre 2012:

Emelia de Bollivier : 2ème en poussines -30kg
Manoucka Bischoff : 2ème en pupilles -30kg
Ritchy Bischoff : 2ème en benjamins -50 kg
Daphnée Nunge, Anna et Florian Ulrich : qualifiés pour le championnat d'Alsace
Puis s'est déroulé le championnat d'Alsace au mois de janvier à Sélestat :
Emelia de Bollivier : 3ème de sa catégorie
Daphnée Nunge : 3ème Pupilles -40kg



Le Club des Arts Martiaux de Bourbach-le-Haut vous convie à sa soirée du

SAMEDI 13 AVRIL
qui se déroulera au foyer rural

et également à sa soirée de clotûre de saison le

SAMEDI 29 JUIN
à Guewenheim.

la gazette de la commune

SECOURISME

Une formation pratique

Apprendre à porter secours

Le 19 et 26 janvier, à l'initiative de l'Amicale des Sapeurs Pompiers, Daniel Péquignot et Sandrine Surdey, instructeurs bénévoles, ont donné aux habitants inscrits du village une formation sur les gestes de premiers secours.

Les moniteurs ont montré aux stagiaires les «gestes simples qui sauvent» en cas d'accident, gestes qu'ils allaient répéter afin de les intégrer : protection et alerte ; examen d'une victime et surveillance ; position latérale de sécurité ; ventilation artificielle et massage cardiaque.

L'apprentissage des techniques et conduites à tenir amenaient des réponses concrètes aux questions et préoccupations des futures secouristes. Des situations d'accidents étaient également simulées. Par exemple, la victime saigne abondamment, ou est inconsciente, ou ne respire plus...



Le stage relève l'importance de la responsabilité civile de chacun en cas d'urgence, où tout citoyen secouriste peut constituer un premier maillon, essentiel, de la «chaîne de survie».

A l'issue de la formation, tous les stagiaires ont obtenu leur certificat de formation de gestes de premiers secours.



Grâce l'animation conviviale et bienveillante des formateurs, le cours, assuré et rigoureux, a laissé aussi place à la détente pour tous ses participants.

Un équipement optimal



UTILE

A la disposition de tous, des outils indispensables et adéquats pour prodiguer en cas d'urgence les gestes de premiers secours permettant de stabiliser ou d'améliorer l'état de personne accidentée ou en détresse, et aussi pour se préparer et maîtriser les techniques de sauvetage au cours d'une formation de secourisme.



La commune s'est dotée d'une sélection complète d'accessoires permettant l'utilisation optimale de l'équipement de premiers secours, ainsi que le matériel nécessaire à la formation de secourisme : des mannequins de formation (adultes, enfants, nourrissons), D.A.E. Débrillateur automatisé externe...

Plusieurs sessions de formation sont envisagées pour chaque année et seront ouvertes et gratuites pour tous les habitants de Bourbach-le-Haut.

Devenez vous aussi secouriste !

Hiver 2013

ETAT CIVIL

Naissances

Le 13/11/2012 à Thann

LANOIS Léna

Le 16/01/2013 à Mulhouse

GHILARDI Maxime

Le 28/01/2013 à Thann

CLEMENT Ellie

Décès

Le 01/11/2012 à Bourbach-le-Haut

NUSSBAUM Alice

veuve NUSSBAUM

Le 08/02/2013 à Bourbach-le-Haut

MUCK Marcel Christian



Mariages

Le 23/06/2012 à Bourbach-le-Haut

*NUNGE Michel Christian
et MARIE Séverine Fernande
Lucienne*

Le 28/07/2012 à Bourbach-le-Haut

*FRITZ Olivier
et BROBECKER Emilie
Agnès Renée Alice*

Le 12/12/2012 à Bourbach-le-Haut

*SCHERRER Didier
et HUET Alexandra*



Sainte-Thérèse immaculée

La statue de sainte Thérèse, scellée sur son rocher en face de l'ancienne colonie de vacances des Buissonnets depuis 1942, a été restaurée en 2012. Exposée pendant 70 ans à toutes les intempéries, Thérèse avait un grand besoin de rafraîchissement et aujourd'hui elle a retrouvé sa blancheur originelle.



Il est bon de rappeler que Thérèse, avant de pouvoir contempler le vallon de Bourbach, a eu un parcours mouvementé: le Chanoine Muller dirige une colonie de vacances « L'association de l'ami de l'enfance, Huningue-Saint Louis » au Zäckenberg, une ancienne ferme, aujourd'hui en ruine, au-dessus de Kirchberg. En 1935, il fait transporter là-haut la statue, venue en train jusqu'à Wegscheid, avec un attelage de bœufs.

En 1936, le chanoine achète la « Buttig » à Bourbach-le-Haut. Il y installe la colonie en l'appelant « Maison de repos du Rossberg » et la statue de Thérèse suit pour prendre place dans la chapelle à l'intérieur du bâtiment.

A partir de 1941, c'est une société de Huningue-Saint Louis, la DBU « Deutsche Benzin Uhrenfabrik », qui est maîtresse des lieux et en fait bénéficier son personnel qui tour à tour y passera les fins de semaine.

La chapelle n'a plus de raison d'être, la statue de Thérèse est mise à l'extérieur et en 1942, avec l'aide de l'attelage de bœufs de Bruno Schuffenecker de Bourbach-le-Haut, elle trouve sa place là où elle est encore aujourd'hui.

(Histoire complète sur le blog Histoires et Traditions : <http://blhhisto.canalblog.com/> - message du 22.10.2012).



*La statue de Sainte Thérèse aux Buissonnets
a retrouvé sa blancheur originelle*

Petite chronique du bon vieux temps (7)

de
1773
à
1778

Dans cette chronique (et inédite) de Bourbach-le-Haut, nous abordons aujourd’hui une période de cinq ans où les tensions sociales deviennent de plus en plus évidentes, traduites par les nombreux procès et amendes.

1773

Lorsque M. D’Ervillé de Belfort a fait l’inspection des forêts communales, il a fait marquer le plus bel arbre « un arbre du roi » pour être abattu et livré à Belfort. Autres corvées de l’année : du bois de construction a été transporté à Ensisheim et on a mis du gravier sur la route royale de La Chapelle-sous-Rougement (actuelle RN 83).

1774

Le « pré du taureau » a été loué à des particuliers : il rapporte 27 livres de loyer, alors qu’en 1746 ce loyer ne se montait qu’à 18 livres. C’est le signe de l’augmentation générale des prix des denrées au cours du siècle de la Révolution. « Ainsi qu’il ressort du registre, les amendes et les indemnités pour dommages ont fourni à la caisse communale la recette de 23 livres et 10 sous ». Il s’agit de petits délits ruraux (de pâture, de coupe de bois) qui ont trouvé un arrangement sur place, moyennant le versement d’une « somme de composition » entre les mains du receveur des deniers communaux.

28

1775

« Les archers » (entendons les gendarmes de la maîtrise réchaussée) ont consommé pour 16 livres et 3 sous auprès de l’aubergiste du village ; sont naturellement compris les soins donnés aux chevaux. « Pour enseigner les enfants pauvres », la communauté paie à la place de leurs parents les frais d’écolage. Les premières bourses d’enseignement.

Toutes les communautés de la vallée, et pour une fois la ville de Masevaux avec elles, ont engagé un grand procès contre la noble abbaye de Masevaux au sujet de la dîme des pommes de terre.

La pomme de terre étant une culture nouvelle, elle n’avait pas encore été soumise au prélèvement du dîme (dans notre vallée ce n’était que le 17ème de la récolte). Bourbach-le-Haut paie sa part aux frais de procès, soit 23 livres et 9 sous à M. Chaque, Baumestre (receveur) de la ville de Masevaux.

en remplacement de l’église Saint-Martin située au cimetière « hors les murs ». Comme aucune contribution en argent n’est exigée des hameaux de Sickert, Niederbruck, Lauw et Bourbach-le-Haut, les habitants de ceux-ci se proposent volontairement à faire des corvées de charroi et « même un tour de corvée supplémentaire ».

1776

Deux livres ont été payés au postillon de la diligence (ou de la malle-poste) pour faire expédier une lettre concernant le procès contre un certain Nussbaum qui a coupé du bois dans la forêt communale.

Le pâtre communal a pénétré avec son troupeau de chèvres dans un canton de forêt mis en défense de pâture ; la communauté s’arrange avec les propriétaires, qui sont de Saint-Amarin, moyennant le versement d’une somme de 10 livres 1 sou et 9 deniers.

Receveur des deniers communaux : Henri Degelen ; jurés : Jacques et Antoine Beltzung et un autre Henri Degelen.

1778

Nouvelle grosse dépense (189 livres) occasionnée par le « procès du Rossberg ».

A cause du mauvais temps, l’abbé Behra n’a pu rentrer chez lui après avoir lu sa messe à la chapelle ; il bénéficiera d’une indemnité de séjour de 4 livres 6 sous.

Un baquet « pour y mettre l’eau bénite » est placé dans la chapelle et l’on achète pour deux livres de vin de messe.

La communauté peut acheter pour 30 livres « un bout de pâturage » à Henri Waller de Cernay.

1777

(à suivre)

Les habitants de Reiningue ont été victimes d’un très grave incendie. La communauté offre gracieusement aux sinistrés deux poutres prises dans la forêt communale.

Antoine Schnoebelen a été surpris par deux fois lorsqu’il a fait pâture 24 pièces de bétail dans un « canton interdit » ; rapport est donc dressé contre lui et une somme de 200 livres pour dommages et intérêts est exigée. Quelques années plus tard, on lui louera une partie du pâturage communal.

Recherches et textes de Louis Uhlrich (1925 – 2008)

Publiés en 1970

Archives de la Ville de Masevaux déposées à la Maison du Patrimoine de la Société d’Histoire de la Vallée de Masevaux.

29

ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER HAUT-RHIN
Soutien aux familles de malades Alzheimer

57 bd de la Marne - 68200 MULHOUSE

Tél/Fax : 03 89 42 79 36

Mail : alsacealzheimer@wanadoo.fr

Site : www.francealzheimer-hautrhin.org

La maladie d' Alzheimer ou troubles apparentés

L'ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER HAUT-RHIN PROPOSE UN SOUTIEN AUX FAMILLES ET PROCHES DE MALADES D'ALZHEIMER ET TROUBLES APPARENTÉS

La maladie d'Alzheimer, souvent considérée comme un sujet tabou, mériterait d'être abordée sous un autre angle, pour qu'un regard différent soit porté, tant sur le malade, qui ressent encore des émotions et des sentiments même si son langage devient confus, que sur l'aide familial qui s'épuise physiquement et moralement à s'occuper de son proche durant de longues années de la maladie, sur son évolution et sur le comportement à adopter face à ce malade qu'il ne reconnaît plus.

Le malade est pris en charge par les professionnels de santé, mais les aidants familiaux eux, se retrouvent souvent seuls, livrés à eux-mêmes, démunis, devant la complexité des situations. L'incompréhension et le manque d'informations risquent de créer des situations de mise en échec ou de crises qui entraînent fréquemment des réactions d'agressivité et de repli de la part du malade et d'exaspération ou de détresse de la part de son aidant.

Un soutien pour l'aideant,
la famille, l'entourage...



L'association France ALZHEIMER HAUT RHIN, qui fonctionne principalement avec des bénévoles, existe depuis 1996 ; elle apporte, aide, soutien, information, réconfort aux familles qui la contactent.

Après une première écoute, par téléphone ou à l'une de nos permanences, nous informons l'aideant des démarches à effectuer pour l'accompagnement à domicile dans les meilleures conditions.

Puis nous proposons nos différentes activités pour le couple, qui permettent à l'aideant de s'accorder du répit pour éviter l'épuisement et la solitude, et à l'aide de stimuler ses fonctions cognitives pour les conserver un maximum de temps.



Parmi ces activités et selon les possibilités de chacun, sont organisés :

* des permanences d'accueil et d'écoute dans 17 villes du département dont deux permanences sur rendez-vous dans le Pays Thur Doller :

- à Thann : le 4ème jeudi du mois au Pôle Gérontologique
- à Saint-Amarin : le 4ème vendredi du mois à la Mairie

* des groupes de soutien pour les aidants, animés par une psychologue, pour parler, se confier, échanger

* des cafés-mémoires pour stimuler la mémoire des aidants et des malades

* une halte relais pour le couple, avec un atelier différent pour chacun

* des sorties familiales d'une journée pour les aidants et les malades

* des formations aux aidants pour comprendre la maladie et le comportement du malade

* des virades de l'amitié pour les aidants qui n'ont plus leurs malades et qui culpabilisent ou souffrent de la séparation

* une fête de Noël pour partager un moment de convivialité.

Toutes ces actions ont pour but de permettre à l'aideant de s'accorder des moments de répit, indispensables pour se ressourcer et trouver la force de continuer à s'occuper de son malade au domicile.

Nous sensibilisons également l'aideant sur la nécessité d'accepter de passer le relais à des professionnels, sans culpabiliser, notamment dans les accueils de jour, pour lui permettre de souffler, l'espace de quelques heures, sans avoir la charge du malade.

Une des actions phare de France Alzheimer est la formation des aidants dont l'objectif est de mieux comprendre la maladie, son évolution, pour adapter leur comportement ; elle permet aussi de dédramatiser la maladie.

Elle donne des outils précieux pour préserver la dignité de la personne malade et pour entretenir une relation d'échanges entre le malade et l'aideant, pour améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser le mieux vivre à domicile.

L'Association
France Alzheimer Haut-Rhin
**VOUS ECOUTE
VOUS INFORME
VOUS AIDE**
à sortir de votre isolement

**«Lorsque l'aideant va bien,
le malade va bien
et tout l'entourage en profite.»**

Pour des précisions complémentaires, n'hésitez pas à contacter :
Association France Alzheimer Haut-Rhin
au 03 89 42 79 36

PRATIQUE

VOUS AVEZ BESOIN DE LÉGUMES



NOS PANIERS DE LÉGUMES

Deux options possibles :

- un grand panier, format familial
- un petit panier, format solo / duo

Les légumes, une soixantaine de variétés cultivées, varient au rythme des saisons.

La production de légumes biologiques est certifiée par ECOCERT sous n° 72047 P.



La traction animale est utilisée dans les deux jardins.

Jardins d'Icare

Premier Jardin de l'association, il fonctionne depuis 1997. Les terrains se situent dans la vallée de Masevaux à Sentheim. 6 hectares, 25 salariés en insertion permettent de livrer 350 paniers chaque semaine.

JARDINS D'ICARE
3 Rue des Daims
68780 SENTHEIM
Tél : 03 89 66 19 99
jardins.icare@hrnet.fr



Jardins du Trèfle Rouge

Le point de départ est un partenariat avec la commune d'Ungersheim qui met à disposition 8 ha de terres agricoles. Le lancement du Jardin s'est fait en mai 2011.

À l'ouverture : 3,5 hectares, 13 salariés en insertion, 150 paniers en 2011, un développement jusqu'à 450 paniers prévu sur 3 ans. D'autres projets sont en cours notamment fournir des légumes pour la restauration scolaire 100% Bio...

JARDINS DU TRÈFLE ROUGE
Champré
30 A Rue de Raedersheim
68190 UNGERSHEIM
Tél : 03 89 57 38 10
contact@jtreflerouge.fr



Le Réseau Cocagne

CULTIVER L'INSERTION

Les Jardins d'Icare et les Jardins du Trèfle Rouge sont des Jardins de Cocagne, membres du Réseau Cocagne, qui regroupe plus d'une centaine de jardins de ce type en France. Ce sont des chantiers d'insertion qui proposent à des personnes en difficulté socioprofessionnelle, un contrat de travail dans le domaine du maraîchage biologique. Les salariés, dont 40% de femmes dans l'association Icare, sont encadrés par une équipe de professionnels de l'insertion et du maraîchage.

La spécificité des Jardins de Cocagne est de produire et de commercialiser les légumes sous forme de paniers hebdomadaires auprès d'un réseau local d'adhérents consommateurs. Les Jardins travaillent également en collaboration avec le secteur professionnel du maraîchage ainsi que de l'agriculture biologique.

www.reseaucocagne.fr



ILS ONT BESOIN DE TRAVAIL



Faites un geste écologique et solidaire en triant vos armoires !



En donnant vos vêtements, vous soutenez ainsi l'action d'une entreprise pas comme les autres, qui est mobilisée depuis près de 30 ans dans la lutte contre l'exclusion et qui crée, grâce à vos dons, un nouvel emploi chaque semaine.

Vous pouvez déposer dans le conteneur du Relais de petits sacs, remplis de vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures) et jouets.

La benne à vêtements est disponible à l'aire de jeux près des autres bennes : déchets verts, verres et huiles moteur.

LE RELAIS

Appel à projets associatifs Solid'air Thur-Doller

Solid'air Thur-Doller a soutenu en 2009, l'association « Accès sport handicap » de Moosch, et en 2011, « l'Atre de la vallée » à Orbey. Pour sa 3ème édition le 14 septembre 2013, Solid'air Thur-Doller lance un nouvel appel à projets associatifs.

Dans le cadre de ses activités, l'Association d'Animation Culturelle et Touristique (AACT) de Bourbach-le-Haut (68) organise tous les deux ans, un événement sportif appelé « Solid'air Thur-Doller », dont l'objectif est de récolter des fonds afin de subventionner un projet solidaire et humanitaire.

Pour cela, elle lance, à chaque édition, un appel à projets.

Cette année, l'événement est prévu le 14 septembre 2013 à Bourbach-le-Haut. Ses objectifs visent à tisser un réseau humanitaire durable et commun aux deux vallées de la Thur et de la Doller, grâce à un événement sportif solidaire, reconduit tous les deux ans, et à aider financièrement un projet humanitaire, tout en lui offrant une vitrine médiatique.

Ce projet est porté par un ensemble d'associations et de bénévoles locaux.



Pôle ENR BBC - Pépinières et hôtel d'entreprises Cernay (68)

Le Pôle ENR / BBC de Cernay est à la fois un outil immobilier et une offre d'accompagnement technique permettant le soutien, l'implantation et le développement d'entreprises liées au secteur des énergies renouvelables, de la basse consommation, du secteur du bâtiment et du développement durable.

Sont ciblés : les entrepreneurs du secteur du bâtiment, les organismes de formation et le grand public.

Locaux proposés :

> Bureaux : 164m² soit 7 bureaux de 20 à 26 m².
> Ateliers techniques : 184m² soit 2 ateliers de 88m² et 96m² à destination des activités de recherche et de développement.

> Ateliers : 687m² soit 6 ateliers de 85 à 134m² avec bureau, salle de réunion, sanitaires, espaces de stockage.

Espaces collectifs ou publics:

Pharmacies de garde MARS AVRIL MAI

1 PHARMACIE DE LA CROISIERE	1 PHARMACIE DE LA COLLEGIALE	1 PHARMACIE DE LA CROISIERE
2 PHARMACIE OBERLIN - PH. DE BURNHAUPT	2 PHARMACIE GINGLINGER	2 PHARMACIE BANON - PHARMACIE DE LA THUR
3 PHARMACIE OBERLIN - PH. DE BURNHAUPT	3 PHARMACIE ST JACQUES	3 PHARMACIE DE LA VALLEE - PHARMACIE DIRR
4 PHARMACIE BEYRATH	4 PHARMACIE BEYRATH	4 PHARMACIE DE LA COLLEGIALE
5 PHARMACIE DE SENTHEIM - PH. SCHWARZENBART	5 PHARMACIE DES TROIS SAPINS	5 PHARMACIE DE LA COLLEGIALE
6 PHARMACIE DE LA COLLEGIALE	6 PHARMACIE BANON - PHARMACIE DE LA THUR	6 PHARMACIE GRAND BALLON
7 PHARMACIE DU GRAND BALLON	7 PHARMACIE BANON - PHARMACIE DE LA THUR	7 PHARMACIE DE BURNHAUPT - PH. OBERLIN
8 PHARMACIE BANON - PHARMACIE DE LA THUR	8 PHARMACIE DE SENTHEIM - PH. SCHWARZENBART	8 PHARMACIE GINGLINGER
9 PHARMACIE ST JACQUES	9 PHARMACIE DE LA COLLEGIALE	9 PHARMACIE DU MARCHE
10 PHARMACIE GINGLINGER	10 PHARMACIE DE LA VALLEE - PHARMACIE DIRR	10 PHARMACIE DE SENTHEIM - PH. SCHWARZENBART
11 PHARMACIE DE LA VALLEE - PHARMACIE DIRR	11 PHARMACIE GINGLINGER	11 PHARMACIE DE LA VALLEE - PHARMACIE DIRR
12 PHARMACIE DES TROIS SAPINS	12 PHARMACIE OBERLIN - PH. DE BURNHAUPT	12 PHARMACIE DE LA VALLEE - PHARMACIE DIRR
13 PHARMACIE DE LA COLLEGIALE	13 PHARMACIE DE LA CROISIERE	13 PHARMACIE DE LA CROISIERE
14 PHARMACIE BEYRATH	14 PHARMACIE DE LA CROISIERE	14 PHARMACIE ST JACQUES
15 PHARMACIE DU MARCHE	15 PHARMACIE ST JACQUES	15 PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE
16 PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE	16 PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE	16 PHARMACIE GINGLINGER
17 PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE	17 PHARMACIE DU MARCHE	17 PHARMACIE BEYRATH
18 PHARMACIE DE LA CROISIERE	18 PHARMACIE DES TROIS SAPINS	18 PHARMACIE DES TROIS SAPINS
19 PHARMACIE BANON - PHARMACIE DE LA THUR	19 PHARMACIE DU GRAND BALLON	19 PHARMACIE DE SENTHEIM - PH. SCHWARZENBART
20 PHARMACIE ST JACQUES	20 PHARMACIE DES TROIS SAPINS	20 PHARMACIE DU GRAND BALLON
21 PHARMACIE DU GRAND BALLON	21 PHARMACIE DES TROIS SAPINS	21 PHARMACIE DE LA COLLEGIALE
22 PHARMACIE DES TROIS SAPINS	22 PHARMACIE OBERLIN - PH. DE BURNHAUPT	22 PHARMACIE BEYRATH
23 PHARMACIE SCHWARZENBART	23 PHARMACIE DE LA COLLEGIALE	23 PHARMACIE ST JACQUES
24 PHARMACIE DE SENTHEIM - PH. SCHWARZENBART	24 PHARMACIE BEYRATH	24 PHARMACIE DE LA CROISIERE
25 PHARMACIE BEYRATH	25 PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE	25 PHARMACIE OBERLIN - PH. DE BURNHAUPT
26 PHARMACIE DE LA VALLEE - PHARMACIE DIRR	26 PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE	26 PHARMACIE DE BURNHAUPT - PH. OBERLIN
27 PHARMACIE DU MARCHE	27 PHARMACIE DU MARCHE	27 PHARMACIE GINGLINGER
28 PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE	28 PHARMACIE DU MARCHE	28 PHARMACIE BANON - PHARMACIE DE LA THUR
29 PHARMACIE DE BURNHAUPT	29 PHARMACIE ST JACQUES	29 PHARMACIE DE LA VALLEE - PHARMACIE DIRR
30 PHARMACIE DU GRAND BALLON	30 PHARMACIE DE SENTHEIM PH. SCHWARZENBART	30 PHARMACIE DES TROIS SAPINS
31 PHARMACIE DU GRAND BALLON		31 PHARMACIE DE LA COLLEGIALE

Adresses

PHARMACIE DE BURNHAUPT	65 rue Principale	BURNHAUPT LE HAUT	03 89 48 70 88
PHARMACIE DU GRAND BALLON	34 rue des Vosges	BITSCWILLER LES THANN	03 89 37 93 30
PHARMACIE DE LA CROISIERE	5 Avenue d'Alsace - Centre Leclerc	CERNAY	03 89 75 62 63
PHARMACIE DU MARCHE	9 rue Traversière	CERNAY	03 89 75 45 94
PHARMACIE GINGLINGER	29 rue Poincaré	CERNAY	03 89 75 58 21
PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE	21 rue Clémenceau	CERNAY	03 89 75 46 92
PHARMACIE BANON	9 place Clémenceau	MASEVAUX	03 89 82 40 65
PHARMACIE DIRR	3a rue du Fossé des Flagellants	MASEVAUX	03 89 82 45 19
PHARMACIE DE LA THUR	58 rue du Général de Gaulle	MOOSCH	03 89 82 34 60
PHARMACIE OBERLIN	58 Grand rue	ODEREN	03 89 82 73 33
PHARMACIE DE LA COLLEGIALE	44 rue de la 1ère Armée	THANN	03 89 37 01 12
PHARMACIE ST JACQUES	142 rue de la 1ère Armée	THANN	03 89 37 69 86
PHARMACIE DES TROIS SAPINS	52 rue du Général de Gaulle	THANN	03 89 37 03 60
PHARMACIE DE LA VALLEE	34 rue Charles de Gaulle	SAINT AMARIN	03 89 82 62 29
PHARMACIE DE SENTHEIM	22 Grand rue	SENTHEIM	03 89 82 88 69
PHARMACIE BEYRATH	33 rue Charles de Gaulle	VIEUX THANN	03 89 37 13 52
PHARMACIE SCHWARZENBART	3 route de Bussang	WESSERLING	03 89 38 72 67



Au Foyer Rural

CABARET

**Une soirée de rire
et de spectacle.**

Samedi
6 avril
20 h



*Des sketches seront présentés
par les enfants du village*

AVIS

*à tous les
T A L E N T S*

Toute personne jouant d'un instrument

ou ayant un brin de voix sera

la bienvenue à la fête

S'adresser à Bernadette Azouz

Opération Haut-Rhin propre

Chaque année, plus de 20 000 bénévoles
ramassent les déchets laissés
dans notre Département... Pourquoi pas vous ?

Rendez-vous
Samedi 6 avril 2013 à 9 h
devant l'école maternelle

Apès cette mobilisation, les participants seront conviés à partager le verre de l'amitié, offert par la municipalité.

Appel à la population
Samedi 20 avril
à partir de 8 h 30,
aura lieu le
nettoyage de printemps
du foyer rural.

Toutes les bonnes volontés sont invitées à se joindre à l'équipe municipale et aux associations pour prendre part à cette matinée citoyenne.

Il est recommandé de se munir d'accessoires de nettoyage (chiffons, toiles, éponges...).

A l'issue du nettoyage, un repas sera offert par la commune aux participants.